

COLLOQUE DU 22 NOVEMBRE 2023

ATELIER 8

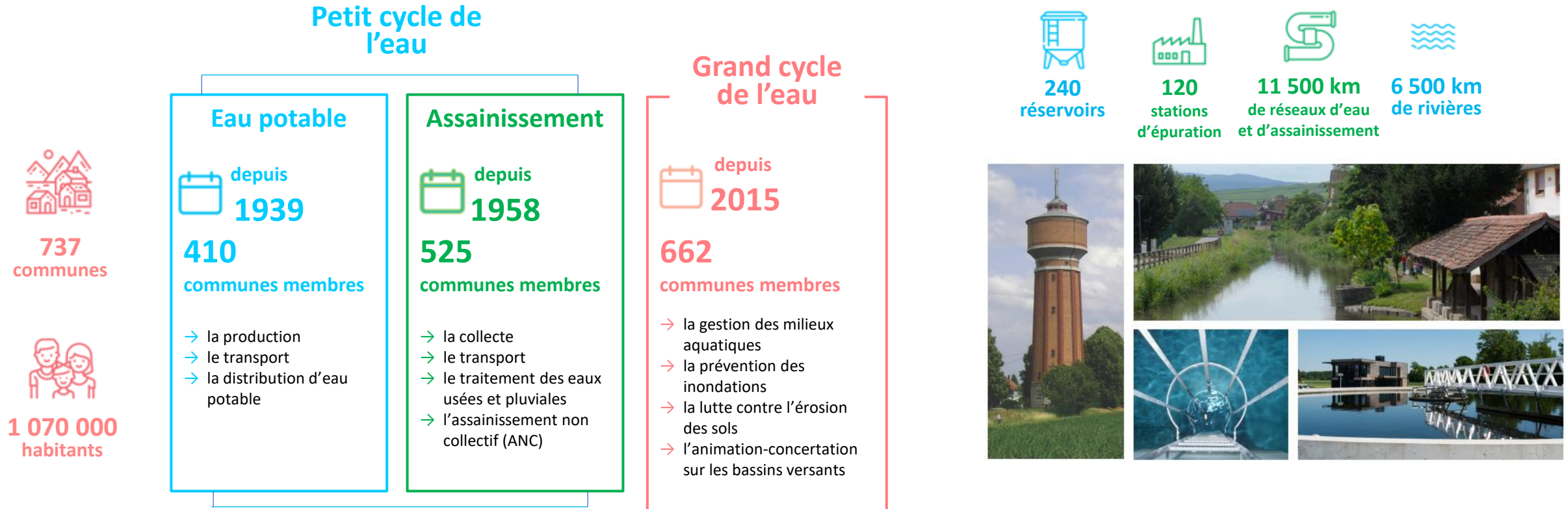
RÉDUIRE LA PRÉSENCE DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DANS L'EAU



UN SYNDICAT DES EAUX SIGNATAIRE DE LA CHARTRE VILLES ET TERRITOIRES SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS



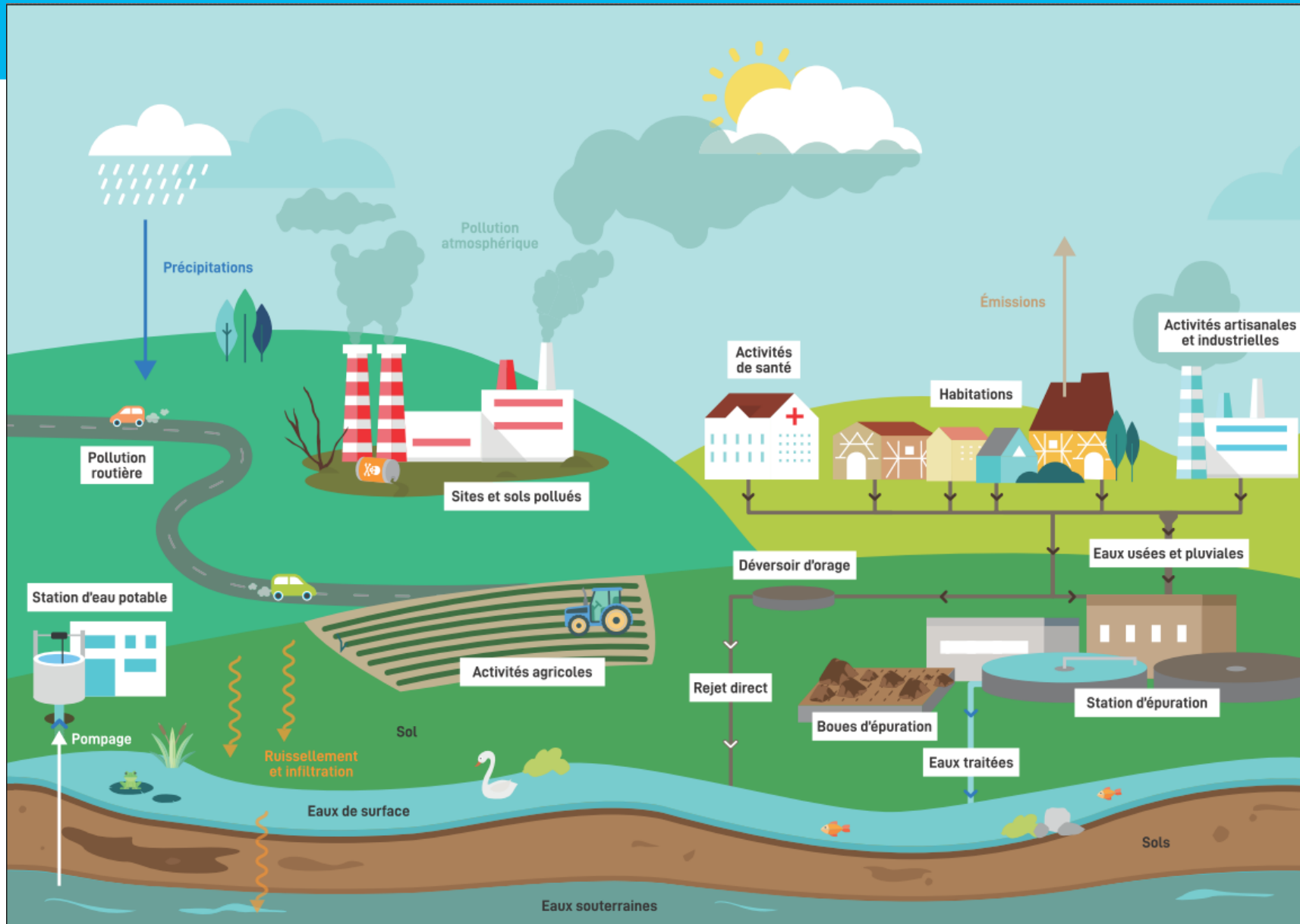
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SDEA : DU PETIT AU GRAND CYCLE DE L'EAU POUR RÉPONDRE À L'ÉVOLUTION DES TERRITOIRES D'ALSACE-MOSELLE



Budget global 2020 de 300 M€ - 700 salariés - 100 métiers

LA POLLUTION CHIMIQUE SE DIFFUSE PARTOUT DANS L'AIR, LES SOLS ET LE CYCLE DE L'EAU

SDEA



Préserver la ressource
en eau en réduisant
les pollutions à la
source

MANIFESTE POUR UNE EAU DURABLE

La gestion publique,
un choix d'avenir
pour les territoires

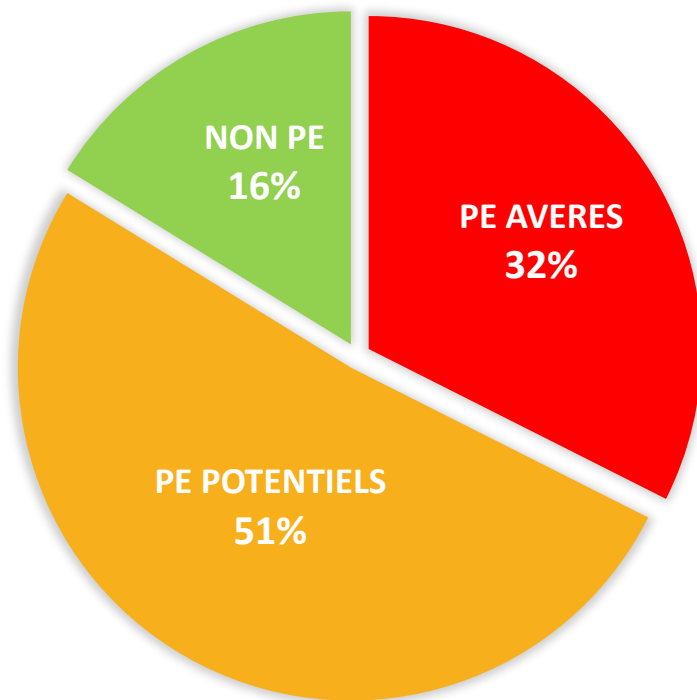


<https://www.france-eaupublique.fr>

LA PLUPART DES MICROPOLLUANTS PRÉSENTS DANS LES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT SONT DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS



26 stations d'épuration > 10 000 EH
Résultats des campagnes RSDE du SDEA de
2018 et 2022/2023



+ de 80% des substances significatives sont des perturbateurs endocriniens

Le SDEA signataire de la
Charte Villes et Territoires
Sans Perturbateurs Endocriniens

Les 5 axes de la charte VTSPE :



1^{er} syndicat spécialisé dans le domaine de
l'eau à signer cette charte portée par le RES.

1. Pesticides et biocides

2. Alimentation

3. Communication et sensibilisation
des parties prenantes

4. Achats publics

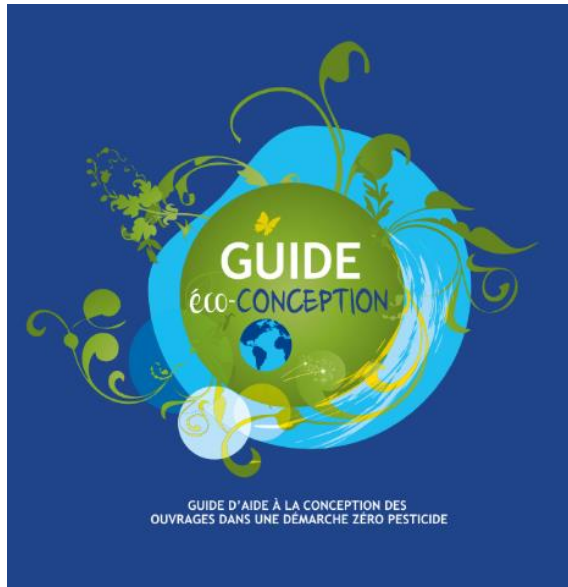
5. Information régulière du public
sur la tenue de ses engagements

AXE 1 : PESTICIDES ET BIOCIDES

LES ENGAGEMENTS DU SDEA



- Entretenir les espaces verts des ouvrages techniques et des bâtiments administratifs de son périmètre d'intervention sans utiliser de pesticides
- Mettre en œuvre si possible des méthodes alternatives pour réduire l'usage de biocides
- Travailler avec la profession agricole pour réduire l'utilisation de pesticides en priorité sur nos aires d'alimentation des captages d'eau potable, en développant des pratiques culturales alternatives et des filières bas intrants.



Eco-conception des stations de traitement des eaux usées dans une démarche zéro-pesticide.
Guide réalisé par le SDEA en partenariat avec



AGENCE DE L'EAU
RHIN•MEUSE

AXE 1 : PESTICIDES ET BIOCIDES

Zoom sur le partenariat avec la profession agricole : vers une préservation durable des ressources



Nouvelle stratégie depuis 2015 :
CHANGEMENT DES SYSTEMES AGRICOLES
→ 4 axes de travail



Améliorer les connaissances hydrogéologiques et gestion de bassins versants faisant appel à des solutions fondées sur la nature (zones tampon, phytoremédiation)



Développer des filières agricoles avec les structures économiques/techniques permettant de répondre aux enjeux EAU et EROSION

LA BONNE CULTURE AU BON ENDROIT



Concertation et communication :
Etablir un plan d'action partagé avec les acteurs du territoire et **communiquer** sur le territoire des gestes qui préservent les ressources



Aménagement du territoire : outils fonciers, modes de contractualisation pour pérenniser les pratiques/systèmes durables, aménagement d'hydraulique douce, etc.

AXE 2. ALIMENTATION

LES ENGAGEMENTS DU SDEA



- Pour préserver la qualité de l'eau du robinet, le SDEA s'engage à identifier parmi les produits et matériaux qu'il utilise dans ses activités liées au petit cycle de l'eau, ceux contenant des perturbateurs endocriniens et à mettre en œuvre des solutions alternatives si elles existent et sont applicables. Dans le cas contraire, le SDEA pourra contribuer à faire émerger de nouvelles solutions.
- Lors de ses évènements, il s'engage à proposer des produits alimentaires et des contenants sans perturbateurs endocriniens.

Ex. Des **polymères biosourcés**, comme alternative aux flocculants à base de polyacrylamides, utilisés dans les stations d'épuration pour la **déshydratation des boues résiduelles**.

Développer une communication multimédia afin de

- Sensibiliser le grand public à la problématique des perturbateurs endocriniens ;
- Le sensibiliser aux bons gestes pour les éviter au quotidien ;
- L'informer sur les actions du SDEA pour limiter leur présence dans les milieux aquatiques ;
- Mobiliser et accompagner dans leurs changements de pratiques les salariés, les élus et les acteurs économiques de son périmètre d'intervention.



Faire de l'eau
un élément intégrateur
de l'aménagement des
territoires



AXE 3. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES

Zoom sur la maîtrise des rejets industriels



Maîtriser en amont les rejets non domestiques au réseau public d'assainissement.

- 2 démarches complémentaires au long cours :

200 conventions de rejet

- 6 000 auto-contrôles par an

15 opérations collectives territoriales de lutte contre les pollutions diffuses

- Enquêtes, diagnostics, analyses,
- accompagnement et suivi de la mise en conformité des entreprises avec le soutien de



AXE 4. ACHATS PUBLICS

LES ENGAGEMENTS DU SDEA



Le SDEA s'engage dans tous les domaines concernés de ses achats publics à mettre en place des critères d'achats engagés, interdisant ou limitant les perturbateurs endocriniens, là où il existe une alternative identifiée et viable



LA COLONNE VERTÉBRALE DES ACHATS DURABLES :
LE SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS RESPONSABLE
RÉSEAUX D'ACHETEURS PUBLICS



Zoom sur l'identification des PE dans les produits et matériaux mis en œuvre et recherche d'alternatives



- ✓ Diagnostic 1184 fiches de sécurité des produits/réactifs métiers
- ✓ Evaluation des risques
- ✓ Recherche de solutions de substitution ou des bonnes pratiques pour 145 produits
- ✓ Evolution des critères d'achat



Equipements de protection individuelle



Produits d'entretien/hygiène



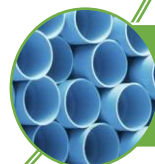
Laboratoire



Atelier



Traitement des boues



Matériaux

AXE 5. INFORMATION RÉGULIÈRE DU PUBLIC SUR LA TENUE DE SES ENGAGEMENTS



- Informer tous les ans l'ensemble de ses parties prenantes et le grand public sur l'avancement des engagements pris.



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

